DE LA VILLE.

L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours ou aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres.

L'on ne peut se passer de ce même monde que l'on n'aime point, et dont l'on se moque.

L'on s'attend au passage réciproquement dans une promenade publique, l'on y passe en revue l'un devant l'autre ; carrosse, chevaux, livrées,

[illegible] de l'équipage [illegible]

[illegible] levée ! qui borne et qui [illegible] à Paris avec la Marne qu'elle [illegible] au pied pendant les chaleurs [illegible] se jeter dans l'eau, on les en [illegible] saison n'est pas venue, [illegible] encore ; et quand elle est [illegible]

[illegible] général, où les femmes [illegible] pour recueillir le fruit, [illegible] compagne par la nécessité de la [illegible] se rassurer sur le théâtre, [illegible] contre la critique. C'est la [illegible] qu'on parle pour les [illegible]

armoiries, rien n'échappe aux yeux, tout est curieusement ou malignement observé; et, selon le plus ou le moins de l'équipage, ou l'on respecte les personnes, ou on les dédaigne.

¶ Tout le monde connaît cette longue levée [1] qui borne et qui resserre le lit de la Seine du côté où elle entre à Paris avec la Marne qu'elle vient de recevoir. Les hommes s'y baignent au pied pendant les chaleurs de la canicule : on les voit de fort près se jeter dans l'eau, on les en voit sortir, c'est un amusement : quand cette saison n'est pas venue, les femmes de la ville ne s'y promènent pas encore; et quand elle est passée, elles ne s'y promènent plus [2].

¶ Dans ces lieux d'un concours général, où les femmes se rassemblent pour montrer une belle étoffe, et pour recueillir le fruit de leur toilette, on ne se promène pas avec une compagne par la nécessité de la conversation; on se joint ensemble pour se rassurer sur le théâtre, s'apprivoiser avec le public, et se raffermir contre la critique. C'est là précisément qu'on se parle sans se rien dire, ou plutôt qu'on parle pour les passants, pour ceux mêmes en faveur de qui l'on hausse sa voix; l'on gesticule et l'on badine, l'on penche négligemment la tête, l'on passe et l'on repasse.

¶ La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de petites républiques, qui ont leurs lois, leurs usages, leur jargon et leurs mots pour rire. Tant que cet assemblage est dans sa force, et que l'entêtement subsiste, l'on ne trouve rien de bien dit ou de bien fait que ce qui part des siens, et l'on est incapable de goûter ce que vient d'ailleurs : cela va jusques au mépris pour les gens qui ne sont pas initiés dans leurs mystères. L'homme du monde d'un meilleur esprit, que le hasard

[1] Le quai Saint-Bernard.

[2] La Bruyère nous semble s'écarter ici de la retenue et du bon goût qui le distinguent d'ordinaire. Assurément l'allusion qu'il fait aura blessé à bon droit la délicatesse des grandes dames de son temps, et d'autant plus vivement qu'elle nous paraît mal fondée.

Si le quai Saint-Bernard, dont il s'agit, était alors un lieu de promenade et de réunion fréquenté par la société, il était naturel qu'on ne s'y promenât que l'été, c'est-à-dire dans la saison des bains; son exposition aux vents du nord devait le faire à la fois rechercher dans les grandes chaleurs et abandonner aux approches de l'automne. Tout le tort était à la police d'alors, insouciante et mal organisée, qui laissait venir les baigneurs aux environs d'une promenade publique.

a porté au milieu d'eux, leur est étranger. Il se trouve là comme dans un pays lointain, dont il ne connaît ni les routes, ni la langue, ni les mœurs, ni la coutume : il voit un peuple qui cause, bourdonne, parle à l'oreille, éclate de rire, et qui retombe ensuite dans un morne silence : il y perd son maintien, ne trouve pas où placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter. Il ne manque jamais là un mauvais plaisant qui domine, et qui est comme le héros de la société : celui-ci s'est chargé de la joie des autres, et fait toujours rire avant que d'avoir parlé. Si quelquefois une femme survient qui n'est point de leurs plaisirs, la bande joyeuse ne peut comprendre qu'elle ne sache point rire des choses qu'elle n'entend point, et paraisse insensible à des fadaises qu'ils n'entendent eux-mêmes que parce qu'ils les ont faites : ils ne lui pardonnent ni son ton de voix, ni son silence, ni sa taille, ni son visage, ni son habillement, ni son entrée, ni la manière dont elle est sortie. Deux années cependant ne passent point sur une même coterie. Il y a toujours, dès la première année, des semences de division, pour rompre dans celle qui doit suivre. L'intérêt de la beauté, les incidents du jeu, l'extravagance des repas, qui, modestes au commencement, dégénèrent bientôt en pyramides de viandes et en banquets somptueux, dérangent la république, et lui portent enfin le coup mortel. Il n'est en fort peu de temps non plus parlé de cette nation, que des mouches de l'année passée.

¶ Il y a dans la ville la grande et la petite robe; et la première se venge sur l'autre des dédains de la cour, et des petites humiliations qu'elle y essuie. De savoir quelles sont leurs limites, où la grande finit, et où la petite commence, ce n'est pas une chose facile. Il se trouve même un corps considérable qui refuse d'être du second ordre, et à qui l'on conteste le premier : il ne se rend pas néanmoins, il cherche au contraire par la gravité et par la dépense, à s'égaler à la magistrature; on ne lui cède qu'avec peine. On l'entend dire que la noblesse de son emploi, l'indépendance de sa profession, le talent de la parole et le mérite personnel, balancent au moins les sacs de mille francs que le fils du partisan ou du banquier a su payer pour son office.

¶ Vous moquez-vous de rêver en carrosse, ou peut-être de vous y reposer? Vite, prenez votre livre ou vos papiers, lisez, ne saluez qu'à peine ces gens qui passent dans leur équipage ; ils vous en croiront

plus occupé : ils diront : Cet homme est laborieux, infatigable, il lit, il travaille jusque dans les rues ou sur la route. Apprenez du moindre avocat qu'il faut paraître accablé d'affaires, froncer le sourcil, et rêver à rien très-profondément; savoir à propos perdre le boire et le manger,

ne faire qu'apparoir dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre de son cabinet; se cacher au public, éviter le théâtre, le laisser à ceux qui ne courent aucun risque à s'y montrer, qui en ont à peine le loisir, aux Gomons, aux Duhamels.

¶ Il y a un certain nombre de jeunes magistrats que les grands biens et les plaisirs ont associés à quelques-uns de ceux qu'on nomme à la

cour de *petits-maîtres* : ils les imitent, ils se tiennent fort au dessus de la gravité de la robe, et se croient dispensés par leur âge et par leur fortune d'être sages et modérés. Ils prennent de la cour ce qu'elle a de pire; ils s'approprient la vanité, la mollesse, l'intempérance, le libertinage, comme si tous ces vices lui étaient dus; et affectant ainsi un caractère éloigné de celui qu'ils ont à soutenir, ils deviennent enfin, selon leurs souhaits, des copies fidèles de très-méchants originaux.

¶ Un homme de robe à la ville, et le même à la cour, ce sont deux hommes : revenu chez soi, il reprend ses mœurs, sa taille et son visage qu'il y avait laissés : il n'est plus ni si embarrassé, ni si honnête.

¶ Les *Crispins* se cotisent, et rassemblent dans leur famille jusqu'à six chevaux pour allonger un équipage, qui, avec un essaim de gens de livrée où ils ont fourni chacun leur part, les fait triompher au Cours ou à Vincennes, et aller de pair avec les nouvelles mariées, avec *Jason* qui se ruine, et avec *Thrason* qui veut se marier, et qui a consigné.

¶ J'entends dire des *Sannions*, même nom, mêmes armes; la branche aînée, la branche cadette, les cadets de la seconde branche; ceux-là portent les armes pleines, ceux-ci brisent d'un lambel, et les autres d'une bordure dentelée. Ils ont avec les Bourbons sur une même couleur, un même métal; ils portent comme eux deux et une : ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent; peut-être dans leur cœur trouvent-ils leurs pièces aussi honorables, et ils les ont communes avec des grands seigneurs qui en sont contents. On les voit sur les litres et

[1] En décrivant le blason des *Sannions*, La Bruyère donne le droit de penser qu'il avait en vue une famille existante. Aussi l'esprit de critique a-t-il circonscrit ses recherches dans la cercle des familles qui portaient trois pièces d'or en champ d'azur. Les *Clés* nomment donc ici MM. de Lesseville, dont le père, Eustache Le Clerc de Lesseville, s'était illustré dans la magistrature sous Louis XIII. Des richesses immenses leur donnaient, sinon le droit, du moins la faculté de déployer un luxe de princes. Si La Bruyère, habile à saisir toute apparence de ridicule, ne songeait point à eux dans ce portrait, il faut avouer qu'on peut trouver quelques analogies entre les prétentions qu'il donne à ses *Sannions*, et celles qu'affectait cette famille de robe. Les armes de Lesseville étaient d'azur à trois croissants d'or, posés deux, un, comme les fleurs de lis de l'écu de France, et la branche cadette (Le Clerc de Neuville) avait brisé d'un lambel comme la maison d'Orléans, cadette de Bourbon.

sur les vitrages, sur la porte de leur château, sur le pilier de leur haute-justice, où ils viennent de faire pendre un homme qui méritait le

bannissement : elles s'offrent aux yeux de toutes parts, elles sont sur les meubles et sur les serrures, elles sont semées sur les carrosses : leurs livrées ne déshonorent point leurs armoiries. Je dirais volontiers aux Sannions : Votre folie est prématurée; attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race : ceux qui ont vu votre grand-père, qui

lui ont parlé, sont vieux, et ne sauraient plus vivre longtemps. Qui pourra dire comme eux : Là il étalait, et vendait très-cher ?

Les Sannions et les Crispins veulent encore davantage que l'on dise d'eux qu'ils font une plus grande dépense qu'ils n'aiment à la faire : ils font un récit long et ennuyeux d'une fête ou d'un repas qu'ils ont donné ; ils disent l'argent qu'ils ont perdu au jeu, et ils plaignent fort haut celui qu'ils n'ont pas songé à perdre. Ils parlent jargon et mystère sur de certaines femmes ; *ils ont* réciproquement *cent choses plaisantes à se conter ; ils ont fait depuis peu des découvertes ;* ils se passent les uns aux autres qu'ils sont gens à belles aventures. L'un d'eux qui s'est couché tard à la campagne, et qui voudrait dormir, se lève matin, chausse des guêtres, endosse un habit de toile, passe un cordon où pend le fourniment, renoue ses cheveux, prend un fusil : le voilà chasseur, s'il tirait bien. Il revient de nuit, mouillé et recru, sans avoir tué : il retourne à la chasse le lendemain, et il passe tout le jour à manquer des grives ou des perdrix.

Un autre, avec quelques mauvais chiens, aurait envie de dire : *Ma meute*. Il sait un rendez-vous de chasse, il s'y trouve, il est au laisser-courre ; il entre dans le fort, se mêle avec les piqueurs, il a un cor. Il ne dit pas comme *Ménalippe : Ai-je du plaisir?* Il croit en avoir ; il oublie lois et procédures : c'est un Hippolyte. *Ménandre* qui le vit hier sur un procès qui est en ses mains, ne reconnaîtrait pas aujourd'hui son rapporteur. Le voyez-vous le lendemain à sa chambre, où l'on va juger une cause grave et capitale ; il se fait entourer de ses confrères, il leur raconte comme il n'a point perdu le cerf de meute, comme il s'est étouffé de crier après les chiens qui étaient en défaut, ou après ceux des chasseurs qui prenaient le change, qu'il a vu donner les six chiens : l'heure presse ; il achève de leur parler des abois et de la curée, et il court s'asseoir avec les autres pour juger.

¶ Quel est l'égarement de certains particuliers, qui riches du négoce de leurs pères, dont ils viennent de recueillir la succession, se moulent sur les princes pour leur garde-robe et pour leur équipage, excitent par une dépense excessive, et par un faste ridicule, les traits et la raillerie de toute une ville qu'ils croient éblouir, et se ruinent ainsi à se faire moquer de soi !

[illegible] et ne sauraient plus vivre longtemps. Qui [illegible] Là il étalait, et vendait très-cher?

[illegible] Crispins veulent encore davantage que l'on dise [illegible] plus grande dépense qu'ils n'aiment à la faire : [illegible] long et ennuyeux d'une fête ou d'un repas qu'ils ont [illegible] l'argent qu'ils ont perdu au jeu, et ils plaignent fort [illegible] qu'ils n'ont pas songé à perdre. Ils parlent jargon et mystère [illegible] certaines femmes ; *ils ont* réciproquement *cent choses plaisantes à se conter ; ils ont fait depuis peu des découvertes* ; ils se passent les uns aux autres qu'ils sont gens à belles aventures. L'un d'eux qui s'est couché tard à la campagne, et qui voudrait dormir, se lève matin, chausse des guêtres, endosse un habit de toile, passe un cordon où pend le fourniment, renoue ses cheveux, prend un fusil : le voilà chasseur, s'il tirait bien. Il revient de nuit, mouillé et recru, sans avoir tué : il retourne à la chasse le lendemain, et il passe tout le jour à manquer des grives ou des perdrix.

Un autre, avec quelques mauvais chiens, aurait envie de dire : *Ma meute*. Il sait un rendez-vous de chasse, il s'y trouve, il est au laisser-courre ; il entre dans le fort, se mêle avec les piqueurs, il a un cor. Il ne dit pas comme *Ménalippe : Ai-je du plaisir?* Il croit en avoir ; il [illegible] Hippolyte. *Ménandre* qui le vit [illegible] ne reconnaîtrait pas aujourd'hui [illegible] à sa chambre, où l'on [illegible] de ses confrères, il [illegible] meute, comme il a [illegible] défaut, ou après [illegible] donner les six chiens [illegible] abois et de la curée, et il [illegible] avec les [illegible].

Quel est l'égarement de certains particuliers, qui riches du négoce de leurs pères, dont ils viennent de recueillir la succession, se moulent sur les princes pour leur garde-robe et pour leur équipage, excitent par une dépense excessive, et par un faste ridicule, les traits et la raillerie de toute une ville qu'ils croient éblouir, et se ruinent ainsi à se faire moquer de soi !